



## CONSENSUS AFRICAIN ET PLAN D'ACTION: LES DIRIGEANTS DOIVENT JUGULER LE VIH/SIDA

---

### SOMMAIRE

#### **A. Le consensus**

- |  |       |
|--|-------|
| 1. Leadership personnel                | p. 1  |
| 2. Leadership communautaire            | p. 3  |
| 3. Leadership national                 | p. 6  |
| 4. Leadership régional                 | p. 10 |
| 5. Partenariat au niveau international | p. 11 |

#### **B. Le plan d'action**

- |  |       |
|--|-------|
| 1. Au niveau national                          | p. 13 |
| 2. Aux niveaux régional et mondial             | p. 13 |
| 3. Communications faites à l'occasion du Forum | p. 15 |

**Annexe I** : Déclaration des jeunes au Forum pour le Développement de l'Afrique 2000 p. 16

**Annexe II** : Déclaration des organisations africaines p. 21

**Annexe III**: Réunion du groupe sur la question du genre p. 30

**Annexe IV** : Contribution Pré-forum tripartite du bit au forum sur le développement de l'Afrique 2000 p. 33

## **A. Le consensus**

### **Préambule :**

L'Afrique est parvenue au moment décisif où elle doit écarter la menace du VIH/SIDA qui pèse sur tout le continent. Parvenir à vaincre la pandémie du VIH/SIDA exige un engagement personnel, moral, politique et social de la part de chaque Africain. Les dirigeants au sein des familles, de la communauté, sur le lieu de travail, dans les écoles, dans la société civile, dans les gouvernements et au niveau international doivent agir pour arrêter - ce qui est faisable - pour arrêter la propagation de la pandémie du VIH/SIDA et pour donner une vie décente à tous les citoyens africains. Chacune des actions que les dirigeants prennent pour prévenir le VIH/SIDA et pour venir en aide aux séropositifs sont, sans exception, des actions nécessaires pour une Afrique meilleure et plus développée et doivent être appliquées intégralement et sans délais.

Beaucoup a été fait. De nombreuses communautés africaines et des nations entières ont démontré qu'il était possible de contenir et d'arrêter la propagation du VIH/SIDA. Des succès ont été remportés en maints endroits et il est possible d'en remporter d'autres sur tout le continent. Le Forum pour le développement de l'Afrique 2000 est une percée. Il représente un jalon important dans la disponibilité des dirigeants nationaux à faire face, en public et sur le plan politique, à des croyances et des comportements intimes et personnels. Il marque un engagement collectif sans précédent à lutter contre le VIH/SIDA. Avec les ressources nécessaires et les dirigeants qu'il faut à tous les niveaux, le succès est certain. Trop de temps a été perdu. Trop de vies ont été perdues. C'est maintenant le moment d'agir.

### **1 Leadership personnel**

1.1. Chaque individu doit, personnellement, briser le silence qui entoure les normes et les valeurs qui favorisent la propagation de la pandémie du VIH/SIDA. Chaque citoyen, dirigeant, femme, mari, parent, enfant, jeune, adulte, travailleur, employeur doit connaître et confronter des questions critiques d'information, d'attitude et de comportement. Tout un chacun devrait être prêt à aborder ouvertement les relations sexuelles et les relations de pouvoir inégales quand il s'agit de relations sexuelles.

1.2. La famille et la pierre angulaire de la société. Les parents ont pour responsabilité particulière d'enseigner à leurs enfants les réalités du VIH/SIDA, dès leur plus jeune âge et de leur inculquer des valeurs morales et des attitudes sociales qui aideront à contenir la pandémie.

1.3. Chaque individu doit se considérer comme étant touché par la pandémie du VIH/SIDA et doit admettre qu'il puisse lui-même, ou un être qui lui est cher, être infecté.

1.4. Chaque individu devrait faire face à la réalité du déni, de la stigmatisation et de la discrimination qui frappe les séropositifs et devrait considérer les séropositifs comme des membres de sa famille, de sa communauté et de son pays.

1.5. Les séropositifs sont des êtres humains qui jouissent pleinement de leurs droits humains. Ils doivent être considérés, dans la lutte commune contre le VIH/SIDA, comme des ressources essentielles et comme des alliés précieux. Ils ne devraient pas être utilisés ou manipulés dans la campagne contre le VIH/SIDA.

1.6. Chaque individu doit prendre la responsabilité d'éviter un comportement sexuel risqué afin de se protéger et de prévenir la transmission du virus. Cela veut dire qu'il faut promouvoir la fidélité et appliquer ce principe dans les faits.

1.7. Les jeunes eux-mêmes ont pour responsabilité personnelle de relever le défi du VIH/SIDA, non seulement dans leur vie personnelle mais aussi en donnant l'exemple aux autres. Ils ont créé un véritable mouvement social autour du VIH/SIDA qui mérite d'être soutenu.

## **2. Leadership communautaire**

2.1 La lutte contre le VIH/SIDA sera gagnée d'une communauté à l'autre, dans chaque village, banlieue et établissement humain à travers toute l'Afrique. Le pouvoir et les ressources nécessaires pour vaincre la pandémie doivent être dévolus aux groupes et institutions au niveau local.

2.2 Au niveau communautaire il faudrait mener une lutte commune pour vaincre le VIH/SIDA, en adoptant des actions et des stratégies qui mobilisent tous les membres et toutes les parties de la communauté, afin de réaliser un véritable partenariat local.

2.3 Les personnes vivant avec le VIH/SIDA sont au centre des efforts déployés par les communautés pour venir à bout de la pandémie et changer les attitudes afin de faire face au rejet, à la stigmatisation et à la discrimination.

Leurs droits doivent être respectés entièrement et leur capacité à diriger doit être reconnue.

2.4 Il faudrait donner aux femmes et aux filles plus d'autorité et de moyens à la maison, sur le lieu de travail, à l'école et dans la communauté et leur fournir des moyens de protection culturelle, juridique et matérielle contre les abus sexuels. Les dirigeants traditionnels doivent être des alliés sur lesquels on peut compter pour protéger les femmes de l'abus sexuel. Les personnes coupables de violence sexuelle et domestique à l'égard des femmes et des enfants, doivent être poursuivis devant les tribunaux. Des tribunaux protégeant les intérêts de l'enfant, de la femme et de la famille doivent être créés sur une grande échelle et recevoir l'appui qu'il faut. Les responsabilités de l'homme à l'égard de la femme doivent être soulignées. Les personnes coupables de violences sexuelles et dans le foyer doivent être poursuivies devant les tribunaux. Des tribunaux tenant compte des intérêts des enfants et des femmes doivent être mis en place de manière systématique et appuyées.

2.5 Les responsabilités des hommes à l'égard des femmes et des fillettes doivent être soulignées. Les hommes doivent être l'objectif des efforts sur le plan de l'éducation en vue d'en faire des alliés de poids dans la lutte contre le VIH/SIDA.

2.6 Les enfants orphelins du SIDA devraient être la responsabilité pour la famille et de la communauté, et la famille devrait recevoir un appui suffisant pour assurer leur bien-être, leur éducation et leur bon état de santé.

2.7 Les gouvernements ont la responsabilité spéciale de susciter un sens de responsabilité sociale chez les hommes de troupe et d'autres hommes en uniforme. Ils doivent être à l'avant garde des activités menées pour prévenir et punir les crimes sexuels commis par ces serviteurs de l'état.

2.8 Toutes les personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle, doivent avoir accès à l'information appropriée sur la prévention du VIH, l'accès à un traitement et à des soins appropriés et ne devraient pas être l'objet de stigmatisation, de discrimination et ne devraient pas avoir peur.

2.9 La disponibilité de condoms à des prix abordables devrait être assurée, et on devrait bien faire comprendre leur importance et montrer comment les utiliser. L'accès des jeunes et des personnes des zones rurales au condom est d'une importance particulière.

2.10 Les jeunes constituent plus de la moitié de la population de l'Afrique et sont les dirigeants d'aujourd'hui et de demain. Les jeunes doivent être

clairement reconnus, et encouragés comme étant des participants et l'objectif essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre de plan d'action contre le VIH/SIDA à tous les niveaux. Les organisations des jeunes ont besoin de soutien et de ressources. Les représentants des jeunes de toutes les régions d'Afrique ont joué un rôle important au cours du Forum et la Déclaration des jeunes figure à l'Annexe I, en tant que partie intégrante de la présente déclaration.

2.11 Les nombreux groupes d'intérêt au sein des communautés ont chacun des rôles et des responsabilités spécifiques qu'il faut souvent élargir beaucoup plus, pour en faire des alliés à part entière dans la lutte contre le VIH/SIDA et pour ce qui est de l'appui à apporter aux personnes vivant avec le VIH/SIDA. Ces groupes d'intérêt sont :

- a) Les personnes vivant avec le VIH/SIDA, dont la participation est essentielle,
- b) Les chefs spirituels, qui sont parmi les membres les plus influents de la communauté, et qui fournissent des conseils moraux et sensibilisent,
- c) Les tradipraticiens jouent de multiples rôles, ils fournissent des soins palliatifs et contribuent aux efforts au niveau mondial pour trouver un remède,
- d) Les personnes qui fournissent des soins; en tant qu'éducateurs sanitaires et sources de réconfort, sont des alliés cruciaux,
- e) Les groupes de femmes sont un élément intégral de la communauté, les dirigeantes sont des éducatrices et des exemples pour les femmes et les filles et peuvent jouer un rôle fondamental pour ce qui est de changer les attitudes des hommes,
- f) Les enseignants et les éducateurs, y compris les communicateurs sont des intermédiaires d'une importance capitale pour ce qui est d'influencer les enfants et les jeunes et constituent des exemples qu'on cherche à imiter. Ils doivent recevoir une formation qui leur permette de parler franchement de l'éducation sexuelle et d'informer sur le VIH/SIDA.
- g) Les employeurs; et les syndicats ont des rôles clés à jouer pour ce qui est des initiatives prises dans les lieux de travail pour combattre le VEWSIDA et faire face à la stigmatisation et la discrimination,
- h) Les représentants élus et les chefs traditionnels devraient être représentatifs de leur mandat et leur rendre des comptes, y compris les personnes vivant avec le SIDA et peuvent jouer un rôle important pour

ce qui est de mieux faire connaître leurs intérêts et de mobiliser des campagnes à l'échelle de la communauté,

i) Les personnes âgées ont besoin d'être éduquées et de recevoir une assistance qui leur permettent de fournir une aide et des soins aux personnes malades du SIDA et aux orphelins du SIDA. Les personnes âgées doivent être utilisées pour fournir une éducation conforme à la tradition et à la culture, aux familles, aux communautés et aux groupes civiques.

2.12 Les personnes s'occupant de personnes vivant avec le SIDA ont besoin d'une assistance spéciale, compte tenu du fardeau et des responsabilités spécifiques sur leurs épaules.

2.13 En somme, il est nécessaire de mobiliser toute la société au niveau communautaire, de créer une « immunité sociale » forte contre le fléau du VIH/SIDA. Pour ce faire, il importe de combiner totalement les actions en rompant le silence autour de la stigmatisation, d'assurer la prévention, de fournir un traitement et des soins efficacement.

### **3. Leadership national**

3.1 Les leaders nationaux ont pour première responsabilité de créer les conditions d'une mobilisation des communautés à l'échelle nationale, d'une ampleur comparable à la mobilisation que suppose une guerre.

3.2 Nous disposons de nombreux exemples d'initiatives nationales remarquables. Le défi consiste à les reproduire à grande échelle pour toucher toutes les communautés. Il peut amener les leaders nationaux à affecter des ressources internes aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA et à faire en sorte que celles-ci parviennent efficacement aux groupes locaux.

3.3 L'exemple personnel des leaders nationaux peut transformer le climat moral et social dans le cadre duquel le SIDA peut faire l'objet de débats et être examiné de manière ouverte et le déni et la stigmatisation peuvent être surmontés.

3.4 Il faudrait prévoir, dans les stratégies nationales, d'augmenter les ressources et les systèmes nécessaires afin que les anti-rétroviraux et les médicaments essentiels puissent être mis à la disposition du plus grand nombre possible, aussi rapidement que possible. Il faudrait pour cela, un leadership fort, des négociations ardues et la mobilisation de ressources nationales et internationales.

3.5 La situation des femmes et des filles au niveau national mérite une attention particulière. Les femmes doivent être étroitement impliquées dans toutes les composantes des programmes de lutte contre le VIH/SIDA. Les autorités nationales doivent prendre l'initiative de créer des programmes spéciaux et de mettre en place des institutions spéciales afin de promouvoir les droits et les initiatives des femmes.

Les relations et les opportunités inégales qui caractérisent les rapports entre hommes et femmes sont au coeur de la pandémie du VIH/SIDA. Comme les femmes africaines leaders ont démontré leur disponibilité à mener l'action sur les questions relatives au VIH/SIDA, promouvoir davantage de femmes leaders, à stature nationale et internationale, constitue un élément important de la lutte contre le VIH/SIDA. C'est en reconnaissance de l'importance de cette question, que la Déclaration du Groupe thématique sur les femmes, (Annexe III) est partie intégrante du présent Plan d'action.

3.6 Les autorités nationales et les conseils chargés de la lutte contre le SIDA doivent être renforcés d'urgence, afin que la réaction contre la maladie, aux niveaux national et communautaire, soit générale et multisectorielle. Pour ce faire, des cadres juridiques et réglementaires rigoureux doivent être mis en place. Les comités de lutte contre le VIH/SIDA devraient, dans chaque pays, s'étendre au niveau local. Il faudrait impliquer pleinement toutes les parties prenantes : les malades du SIDA, les jeunes et les organisations de la société civile. Les meilleurs exemples en Afrique prouvent que le leadership politique au sein de ces conseils est une nécessité au niveau le plus élevé.

3.7 Un leadership multisectoriel efficace exige que chaque secteur comprenne comment le VIH/SIDA influe sur ces activités ainsi que le rôle qu'il peut jouer dans l'élaboration d'un plan multisectoriel de lutte contre la pandémie.

- a) Doté de ressources suffisantes, le secteur de la santé devrait jouer un rôle de premier plan dans la prévention, le traitement et la surveillance de la pandémie. Toutes les mesures permettant de limiter la transmission de la mère à l'enfant devraient être prises.
- b) Le secteur de l'éducation joue un rôle de premier plan pour une réaction efficace contre le VIH/SIDA. L'éducation sexuelle et l'éducation en matière de VIH/SIDA doivent faire partie de tous les programmes scolaires. Les écoles doivent être des modèles d'équité en ce qui concerne les relations entre garçons et filles et doivent être associées à la gestion des initiatives scolaires axées sur le VIH/SIDA. Les frais de scolarité et autres droits exigés pour l'inscription dans les écoles

publiques doivent être abolies afin que tous les enfants puissent jouir de leur droit à l'éducation. Les donateurs, devraient accorder un appui special au secteur de l'éducation.

- c) Les jeunes qui ne sont plus scolarisés devraient être ciblés et sensibilisés au moyen de stratégies appropriées.
- d) Les services sociaux doivent apporter leur assistance aux personnes qui s'occupent des malades du SIDA, ainsi que des personnes qui sont à leur charge. Il faudrait également apporter aux orphelins une assistance prévoyant des services de conseils.
- e) Les ministères des finances devraient faire en sorte que des ressources suffisantes soient affectées aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA. Ils devraient reorienter leurs budgets et leurs procédures administratives de telle sorte que les fonds affectés à ces programmes puissent être gérés de la manière la plus efficace et puissent parvenir rapidement aux niveaux où ils sont nécessaires.
- F) Les secteurs du commerce, de l'industrie et des mines doivent assumer leurs responsabilités, afin de réduire au minimum la transmission du VIH et d'appliquer des règles non discriminatoires en matière d'emploi. Les entreprises et les travailleurs devraient être impliqués dans l'élaboration et la mise en oeuvre des plans d'action nationaux de lutte contre le VIH/SIDA. Des efforts devraient être déployés pour élargir ces activités aux secteurs informels.
- g) La production locale de produits pharmaceutiques appropriés devrait être encouragée.
- h) Le secteur rural court le plus grand risque, en raison des taux d'analphabétisme et de pauvreté élevés que qu'on y enregistre. Les secteurs de l'agriculture de l'élevage et de la pêche devraient assumer leurs responsabilités, particulièrement en matière d'éducation sur le VIH/SIDA, comme les autorités rurales.
- i) L'armée doit avoir le courage de faire face à la réalité des hauts niveaux de prévalence du VIH chez les soldats et prendre les mesures nécessaires pour contrecarrer la transmission. Les armées doivent tenir compte des soldats séropositifs. En tant qu'institutions nationales disciplinées, elles peuvent jouer un rôle majeur dans les programmes de lutte contre le VIH/SIDA. L'armée doit prendre des mesures pour mettre fin au niveau

élevé de la violence sexuelle contre les femmes et les filles, en particulier dans les situations de conflit, et faire en sorte que les coupables soient poursuivis et punis. Les mêmes considérations s'appliquent aux autres services analogues de l'Etat tels que la police et les gardes pénitenciers.

- j) Les travailleuses du sexe et les femmes obligées de s'adonner au « sexe pour la survie » devraient être protégées par la loi et les agents chargés de son application et bénéficier de l'éducation et de l'accès aux préservatifs et aux services médicaux.
- k) Les instituts de recherche africains devraient s'engager activement dans la recherche de traitements améliorés du VIH/SIDA et des infections opportunistes, en s'inspirant, entre autres, de l'expertise des praticiens.
- l) Les médias devraient jouer un rôle de premier plan dans l'éducation des populations et l'adoption de nouveaux comportements. Les technologies de l'information et de la communication peuvent jouer un grand rôle dans la transmission nationale, régionale et mondiale de l'information.
- m) Les artistes peuvent jouer un rôle clé dans les attitudes du public et servir de modèles.

3.8 Les personnes vivant avec le VIH/SIDA doivent être impliquées, de manière significative, dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques nationales.

3.9 Les gouvernements ont pour responsabilité d'améliorer, le cas échéant, les capacités requises pour mener la campagne contre le VIH/SIDA. Cette responsabilité touche notamment à leur propre efficacité et à l'obligation qu'ils ont de rendre des comptes, afin de tenir pleinement leurs engagements vis-à-vis des citoyens, et d'être en mesure de recevoir et d'utiliser l'aide internationale, de manière rapide et efficace. Les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle clé dans le suivi des actions du gouvernement.

3.10 Les organisations de la société civile ont été, à maints égards, à l'avant-garde de la lutte contre le VIH/SIDA. Leur rôle doit être approprié à sa juste valeur et encouragé. Les organisations non gouvernementales doivent s'imposer des règles de transparence élevées. La Position commune des organisations africaines de la société civile représentées à ce Forum est importante. Elle est jointe au présent Consensus africain, à l'Annexe II.

3.11 Les chefs religieux et traditionnels exercent une influence considérable lorsqu'il s'agit des questions de morale et de comportement personnels. Ils sont encouragés à se montrer encore plus actifs dans la suppression des stigmates liés au VIH/SIDA et l'éducation de leurs congrégations. Si elles sont appliquées, l'abstinence et la fidélité s'avèreraient des moyens efficaces de prévention de la transmission du VIH. Les valeurs religieuses telles que l'assistance à apporter aux faibles, la tolérance et la convivialité peuvent aider dans la campagne contre le VIH/SIDA.

#### **4. Leadership régional**

4.1 La pandémie qu'est le VIH/sida en Afrique ignore les frontières. Il convient de prendre des mesures au niveau continental et les organisations régionales et sous régionales africaines doivent prendre des initiatives.

4.2 On peut beaucoup apprendre des exemples illustrant comment différents pays d'Afrique ont réussi à arrêter la pandémie du VIH/sida. Partager les données d'expérience et fournir des conseils techniques tirés de l'expérience d'autres pays africains permet d'adopter les meilleures pratiques en Afrique.

4.3 Il convient d'apporter des soins et un traitement essentiels et complets aux personnes vivant avec le VIH/SIDA et aux séropositifs. Il faut d'urgence élaborer une stratégie continentale permettant de fournir à des prix peu élevés les anti rétroviraux et traitement nécessaires pour lutter contre les infections opportunistes. Pour ce faire, il faut une stratégie panafricaine bien claire en partenariat avec les compagnies pharmaceutiques et les donateurs internationaux.

4.4 Le partenariat international contre le SIDA en Afrique a été créé pour mettre en place un cadre plus favorable à un véritable partenariat et à une meilleure coordination de l'action des principales parties intéressées à tous les niveaux. Il a pour objet de permettre d'obtenir les ressources supplémentaires, l'appui technique, le partage de l'information et la coordination de l'action des donateurs sous l'égide des gouvernements africains. Le partenariat international contre le SIDA en Afrique devra être intégralement mis en oeuvre.

4.5 Pour que les programmes de lutte contre le VIH/SIDA soient efficaces il faut au préalable assurer la paix. Les guerres qui ont eu lieu actuellement en Afrique compromettent la mise en oeuvre de tout programme de lutte contre le VIH/SIDA dans les zones touchées. C'est pourquoi il est impératif que les gouvernements africains et les organisations régionales et sous-régionales

africaines prennent les mesures nécessaires pour assurer et préserver la paix et la sécurité.

4.6 Les grands mouvements migratoires, la mobilité, le déplacement des populations et les flux de réfugiés sont des facteurs de risque du VIH/SIDA qui requièrent que les Etats coopèrent pour élaborer et mettre en œuvre des politiques de lutte contre le VIH/SIDA. Il faudrait élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes destinés aux populations migrantes, mobiles et déplacées. Toutefois, il ne faudrait appliquer aucune mesure qui limiterait la liberté de mouvement.

4.7 La paix est un préalable essentiel à l'efficacité des programmes de lutte contre le VIH/sida. Les pays africains et les organisations régionales et sous-régionales ont un important rôle à jouer pour assurer et préserver la paix et la sécurité.

4.8 Les grands mouvements migratoires sont un facteur de risque d'infection par le VIH/sida, qui requièrent que les Etats, coopèrent pour arrêter la propagation de la pandémie.

## **5. Partenariat au niveau international**

5.1 Selon les estimations, il faudrait 3 milliards de dollars par an pour arrêter la pandémie que constitue le VIH/sida, y compris la prévention, le traitement, l'appui aux communautés, la recherche, la formation et la surveillance. Ce montant s'élèvera bientôt à 10 milliards de dollars si les traitements anti-rétroviraux ne sont pas mis à la disposition de toutes les personnes vivant avec le SIDA. Ces ressources sont disponibles aux niveaux national, régional et mondial.

5.2 Les ressources doivent provenir d'abord de sources intérieures. Dans le cadre des stratégies multi-sectorielles, il faudrait inscrire des crédits suffisants pour les programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans le budget de tous les ministères. Certains responsables nationaux se sont engagés à mettre le pays sur le « pied de guerre ». En ce qui concerne les ressources, ceci implique qu'on dépensera beaucoup plus pour la lutte contre le VIH/SIDA que pour les dépenses militaires en temps de paix.

5.3 Pour ce faire, il faut également mobiliser des ressources de toutes les sources possibles telles que le secteur privé national et les ressources des collectivités locales.

5.4 Les donateurs étrangers et les institutions financières internationales doivent sensiblement accroître leurs engagements financiers en faveur des programmes de lutte contre le VIH/sida et des programmes de développement. Cette assistance, chaque fois que possible, devrait prendre la forme de subventions et non de prêts et devrait faire l'objet d'une procédure accélérée.

5.5 Il faudra réduire sensiblement le prix des médicaments anti-rétroviraux et du traitement des infections opportunistes. Le gouvernement africain, les donateurs et les institutions financières et internationales doivent travailler en partenariat pour ramener les prix des médicaments à un niveau qui soit en rapport avec les coûts de production.

5.6 Il faudrait intensifier les efforts déployés au niveau international en matière de recherche. Des vaccins contre le VIH et un traitement pour le SIDA et les maladies opportunistes et travailler en collaboration avec les communautés et instituts de recherche africains pour que l'Afrique en profite.

5.7 Il convient d'élaborer un code international de bonne pratique qui servira à sauvegarder et à garantir les droits des travailleurs vivant avec le VIH/SIDA et à préciser les responsabilités des employeurs. L'OIT devrait fournir un appui et une assistance technique aux organisations d'employeurs et de travailleurs et au ministère du travail pour les aider à mettre en oeuvre effectivement les politiques et plans d'action nationaux. Compte tenu de l'importance de ce qui précède, les conclusions et recommandations de la réunion tripartite avant le forum figurent à l'Annexe IV et constituent une partie intégrante de la présente déclaration.

5.8 L'allègement de la dette est une nouvelle source potentiellement importante pour obtenir des fonds et l'engagement politique, ainsi qu'un moyen d'intégrer les programmes de lutte contre le VIH/sida dans les plans de développement et de réduction de la pauvreté. Le programme de réduction de la dette appelé Initiative en faveur des pays pauvres très endettés devrait être élargi et accéléré en particulier dans les cas où les ressources sont réaffectées à la lutte contre le VIH/SIDA et à la réduction de la pauvreté.

5.9 Il faudrait chercher d'autres sources de financement telles que les sociétés et les fondations, et des formules de taxation innovatrices.

5.10 La diaspora africaine est une source importante de ressources, de connaissance et de réseaux qui peut être utilisée dans le cadre d'un véritable partenariat. Il est temps d'entreprendre des discussions sérieuses sur la façon de mobiliser à une grande échelle la diaspora.

5.11 Les efforts d'assistance internationale devraient être coordonnés, transparents et l'utilisation des fonds devrait être justifiée. Il faudrait mettre en place des mécanismes permettant de fournir rapidement, effectivement, directement des ressources dont ils doivent rendre compte aux programmes et groupes locaux. La pandémie que constitue le VIH/sida peut être contenue. Elle peut être enrayée et contenue s'il existe la volonté politique, les ressources et les stratégies qui incluent tous les groupes d'intérêt tant que partenaires indispensables. Les résultats obtenus par certains pays africains montrent que c'est faisable. Il faut maintenir les acquis et les étendre à tout le continent. La pandémie sera enrayée au niveau continental ou bien ne le sera pas du tout.

## **B. Plan d'action**

### **1. An niveau national**

- 1.1 Chaque pays devrait organiser un atelier national d'ici à la mi-février 2001 pour déterminer la mesure dans laquelle le consensus et le plan d'action du forum peuvent être mis en pratique au niveau national.
- 1.2 Tous les gouvernements devraient élaborer des rapports à l'intention du Sommet spécial de l'OUA sur le VIH/sida qui se tiendra à la mi-mars. Ces rapports devraient comprendre des mesures concrètes en ce qui concerne les initiatives nationales au niveau le plus élevé et l'allocation de ressources.
- 1.3 Les organisations de la société civile, en particulier les personnes vivant avec le SIDA et les séropositifs ainsi que les jeunes devraient renforcer leur coopération, évaluer leur expérience et préparer leur contribution au Sommet spécial de l'OUA.
- 1.4 D'ici à la fin l'an 2001, chaque pays devrait s'assurer qu'il a mis en place une commission nationale de lutte contre le SIDA (ou son équivalent) et un plan stratégique s'appuyant sur une législation appropriée, les modalités de participation des personnes vivantes avec le VIH et d'autres parties intéressées ainsi que les mécanismes permettant de suivre régulièrement les progrès accomplis.

### **2. Aux niveaux régional et mondial**

- 2.1 Les organisations régionales africaines, avec à leur tête la CEA, en sorte que le consensus et le Plan d'action issus du Forum figurent en bonne place dans les ordres de jour des réunions des Chefs d'Etat africains,

aux niveaux régional, sous-régional et supra-régional (par exemple, organisation de la conférence islarnique). Etant donné le grand nombre de résolutions, il est essentiel que les engagements pris soient contraignants et soient intégralement mis en ceuvre conformément au plan d'action et au calendrier convenu.

- 2.2 Au cours de l'année 2001, les sommets sous-régionaux qui se tiendront devront en priorité s'attaquer au défi que constitue la lutte contre le VIH/SIDA. A cette fin, les organisations sous-régionales doivent, elles aussi, donner un rang de priorité élevé à la question de la lutte contre le VIH/SIDA dans leur programme de travail.
- 2.3 Lors de la réunion régionale des ministres des finances et de la planification qui se tiendra à Alger du 23 au 25 avril 2001, les stratégies interdépendantes de réduction de la pauvreté, d'allègement de la dette et de lutte contre le VIH/SIDA devront être examinées et des positions communes sur les ressources à mettre en place au niveau international pour la lutte contre le VIH/SIDA devront être arrêtées d'un commun accord.
- 2.4 Le Sommet spécial de l'OUA sur le VIH/SIDA et les autres maladies transmissibles qui se tiendra à Abuja du 25 au 27 avril 2001 doit constituer un événement central dans la campagne menée au niveau continental pour éradiquer le VIH/SIDA. A l'occasion de ce Sommet, une Déclaration et un Plan d'action devront être présentés aux chefs d'Etat et de gouvernement en vue de leur adoption. Les organisations de la société civile, les personnes vivant avec le SIDA, les jeunes et toutes les autres parties concernées devront être représentés à ce Sommet.
- 2.5 Le Sommet annuel de l'OUA qui se tiendra à Lusaka en juillet 2001 devrait accorder une attention particulière au VIH/SIDA et demander que cette question reste inscrite à l'ordre du jour des prochains sommets au cours desquels le Secrétaire général de l'OUA devra présenter un rapport sur les progrès accomplis dans la lutte contre le VIH/SIDA et sur les problèmes qui appellent d'urgence l'attention des Etats membres.
- 2.6 A l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA qui se tiendra en juin 2001, les participants africains devront présenter une position commune reposant sur ce consensus ainsi qu'une demande commune coordonnée

pour obtenir une assistance au niveau international, un allègement de la dette et des médicaments à des coûts abordables.

- 2.7 A la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'enfance qui se tiendra en septembre 2001, il faudra clairement souligner que le VIH/SIDA constitue la menace principale pour les enfants africains et que tous les Etats ont la responsabilité collective de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la prochaine génération d'Africains n'ait pas à subir le fléau du VIH/SIDA.
- 2.8 Le Secrétaire général de l'ONU devrait inviter l'Organisation à entreprendre en partenariat avec d'autres une importante campagne d'appel de fonds. Les principales sociétés du secteur privé, fondations et philanthropes devraient être invités à apporter leur contribution à l'initiative qui devrait avoir pour objet de combler le déficit de financement noté par l'ONUSIDA. La campagne devrait être menée en partenariat avec les principaux groupes d'intérêt en Afrique, en particulier les personnes vivant avec le SIDA pour encourager la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la pandémie du VIH/SIDA en Afrique.
- 2.9 Le Partenariat devrait être le chef de file, en partenariat avec les organisations régionales africaines, les gouvernements et la société civile pour la mise en oeuvre rapide des engagements pris mutuellement de mettre les médicaments anti rétroviraux et d'autres traitement contre le SIDA à la portée des populations africaines vivant avec le VIH/SIDA.
- 2.10 Le Réseau des jeunes contre le SIDA devrait être encouragé à continuer à étendre son réseau régional de jeunes Africains, s'appuyant sur les structures et organisations existantes. Il devrait bénéficier le soutien moral et matériel.
- 2.11 En outre, il faut mettre en place les moyens nécessaires pour qu'à tous les niveaux, on puisse réaliser les études périodiques, prendre connaissance mutuellement des pratiques optimales et exercer des pressions de groupes pour obtenir de meilleurs résultats.

### **3. Communications faites à l'occasion du Forum**

- 3.1 Les principaux exposés faits par les personnalités ayant participé au Forum doivent faire l'objet d'une diffusion la plus large possible aux services de radiodiffusion et de télévision africains.

---

Annexe I

**DECLARATION DES JEUNES**  
**AU FORUM POUR LE DEVELOPPEMENT**  
**DE L'AFRIQUE 2000**

Nous les jeunes représentés au Forum pour le développement de l'Afrique 2000, donnons notre position sur le SIDA et les dirigeants :

- Reconnaissant que la pauvreté en Afrique détermine dans une grande mesure l'évolution de la pandémie et les actions prises pour y faire face ;
- Horrifiés par le nombre de vies perdues inutilement à cause du SIDA ;
- Exaspérés de constater que les nombreuses guerres inutiles sur notre continent font le lit de l'épidémie du SIDA, causent la mort de trop nombreux jeunes gens et entraînent le viol d'un nombre incalculable de jeunes femmes ;
- Déçus que nos dirigeants nous aient trahis en menant des guerres, en pillant nos ressources, en bradant nos trésors nationaux et en ne prenant pas de mesures suffisantes pour contrer le VIH/SIDA ;
- Profondément attristés par le fait que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international leur ayant imposé des programmes d'ajustement structurel, de nombreux Etats africains ne sont plus en mesure de fournir l'éducation de base et les services de santé qui sont si cruciaux pour le développement ;
- Troublés par le constat que l'incapacité de nombreux Etats africains à fournir des services de santé et l'éducation est une violation flagrante de la Déclaration universelle des droits de l'homme ;

- Scandalisés par la décision de la Banque mondiale d'offrir des prêts de 500 millions de dollars à des pays déjà endettés pour qu'ils combattent le VIH/SIDA ;
- Profondément préoccupés par le fait que ce sont les jeunes qui sont les plus touchés par le VIH/SIDA aussi bien s'agissant des infections, que du réconfort et des soins à donner aux membres des familles;
- Préoccupés en outre par le fait que les jeunes femmes en particulier sont plus vulnérables au SIDA en raison des attitudes patriarcales envers la sexualité féminine et que cette situation est aggravée par leur vulnérabilité biologique à l'infection ;
- Reconnaissant que les jeunes doivent s'engager eux-mêmes à changer les comportements néfastes et à assumer un rôle directeur dans la lutte contre le VIH/SIDA;
- Remplis d'optimisme en constatant que les dirigeants vont enfin commencer désormais à écouter, à parler et à agir ;
- Désireux de travailler, en partenariat et dans le respect mutuel avec les dirigeants à tous les niveaux, pour vaincre le VIH/SIDA et édifier une Afrique nouvelle ;

Nous les jeunes représentés à ADF 2000 lançons un appel aux dirigeants en Afrique à tous les niveaux pour qu'ils prennent les mesures suivantes.

## **1. Prévention**

- a) Chaque nation africaine doit avoir un budget sur le SIDA réparti entre tous les secteurs et conjointement administré par la société civile et le gouvernement. Les jeunes doivent faire partie de la structure qui gère ce fonds et doivent disposer pleinement du droit de voter et de prendre des décisions,
- b) Le système des Nations Unies doit créer un organisme spécialement chargé de canaliser les fonds rapidement sans aucune bureaucratie pour les jeunes en vue d'initiatives conçues et gérées par les jeunes. Cet organisme s'engage à conduire ses affaires d'une manière qui ne donne pas l'occasion de parler d'opulence dans la pauvreté,

- c) Un partenariat tripartite doit être établi au niveau des pays pour s'assurer que le gouvernement, la société civile et la communauté des donateurs coordonnent effectivement les activités qui portent essentiellement sur les jeunes et le VIH/SIDA,
- d) Chaque gouvernement doit créer des mécanismes pour l'achat et la distribution de condoms afin que les activités de prévention par ce moyen soient durables,
- e) Les organisations de jeunesse doivent concentrer leurs efforts sur la distribution de condoms et s'employer à informer sur les autres méthodes de prévention. L'abstinence et la fidélité envers un/une partenaire séronégatif sont d'une importance cruciale dans la lutte contre le SIDA. Les jeunes femmes devraient avoir le pouvoir de refuser des relations sexuelles contre leur gré. Si elles veulent s'engager dans des relations sexuelles, on doit leur apprendre à faire preuve de fermeté afin qu'elles puissent négocier et obtenir de leur partenaire qu'il utilise le condom.
- f) Chaque gouvernement doit s'assurer que toute l'infrastructure nécessaire est en place afin que les jeunes puissent accéder à des tests de dépistage et des conseils bénévoles, à l'information et à l'éducation sur la prévention, aux soins et au service d'appui pour ceux d'entre nous vivant avec le VIH/SIDA,
- g) Les organisations de jeunesse africaines doivent élaborer des outils qui permettent de suivre les efforts déployés au niveau national pour lutter contre le SIDA. En particulier une liste des contrôles des actions menées en faveur des jeunes par le gouvernement doit être établie pour qu'on puisse vérifier que les programmes du gouvernement sur le VIH/SIDA répondent bien aux besoins des jeunes.

## **2. Traitement**

- a) Les fabricants de médicaments qui profitent de la maladie de manière exorbitante doivent être mis au pilori par les jeunes africains agissant solidairement avec nos gouvernements qui essaient d'obtenir grâce à la négociation des médicaments moins chers et préconisent l'utilisation des médicaments génériques,

- b) Les organisations de jeunes devraient renforcer les initiatives qu'ils prennent dans le domaine du traitement en encourageant une bonne alimentation et une vie positive,
- c) Des mesures doivent être mises en place par les gouvernements pour s'assurer que les personnes vivant avec le VIH/SIDA ne font pas l'objet d'une exploitation financière de la part des sociétés et individus prétendant faussement avoir découvert des traitements et des remèdes.

### **3. Soins, soutiens et stigmatisation**

- a) Les dirigeants politiques devraient gouverner en donnant l'exemple et veiller à parler ouvertement et franchement du VIH/SIDA,
- b) Les organisations des jeunes devraient établir un « mouvement pour l'acceptation » qui appelle l'attention sur la marginalisation dont des groupes particuliers, des jeunes font l'objet. Ce mouvement mettrait en particulier l'accent sur le manque d'accès aux services et à l'information des jeunes vivant avec le VIH/SIDA, des jeunes femmes, des jeunes vivant dans les régions rurales, des jeunes vivant dans la rue, des jeunes homosexuels et lesbiennes, des jeunes se livrant au commerce du sexe, des jeunes déscolarisés et des jeunes vivant dans les zones de conflits.

### **4. Le défi de la pauvreté**

- a) Les organisations et les structures de jeunesse africaines doivent établir des alliances avec les jeunes qui actuellement dans le monde luttent contre les effets négatifs de la mondialisation et manifestent contre les réunions tenues par les organismes de financement internationaux,
- b) Les organisations de jeunesse africaines doivent faire pression sur la communauté internationale pour s'assurer que les prêts à l'Afrique pour la lutte contre le SIDA soient rejetés tout net.

### **5. Participation**

- a) Les jeunes doivent jouer un rôle crucial dans les prises de décisions concernant tous les plans et stratégies nationaux contre le SIDA ;

- b) Les jeunes doivent être représentés à tous les niveaux de l'élaboration et de la programmation concernant le SIDA aussi bien au niveau des communautés qu'à celui du gouvernement
- c) La capacité des jeunes de gérer des organisations efficaces doit s'appuyer sur des cadres politiques et juridiques qui nous permettent de bénéficier d'une formation, de programmes de conseils et de mettre en place des organisations et des structures fortes.

### **Actions de suivi**

Les jeunes au Forum insistent pour que les gouvernements, les ONG et les organismes internationaux représentés ici, engagent des ressources concrètes, pour s'assurer de la poursuite des efforts déployés en ce qui concerne les questions susmentionnées. En particulier, nous demandons que le Secrétariat de ADF entre en rapport avec le Coordonnateur des groupes thématiques pour qu'il mette en place un Réseau régional des jeunes africains. Ce réseau s'appuiera sur - des structures existantes tels que le Mouvement panafricain des jeunes, les associations de scouts et les nombreux programmes en faveur des jeunes sur le SIDA qui existent dans le continent. Il établira aussi des partenariats avec le Programme pour les jeunes du Commonwealth.

Ce réseau de jeunes contre le SIDA (YAAN) aura pour vocation de combattre le SIDA au niveau régional. Ce sera un réseau multilingue ayant un groupe de travail comprenant deux à trois points focaux nationaux sur les questions intéressant les jeunes, en provenance de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique australe, de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique du Centre et de l'Afrique du Nord, représentant le gouvernement et la société civile. Le réseau s'engagera à :

- a) Partager des données d'expérience sur le militantisme,
- b) Echanger l'information sur les politiques participatives pour les jeunes et les méthodes de recherche,
- c) Encourager et appuyer les réseaux de jeunes constitués par des séropositifs et des malades du SIDA,
- d) Former des alliances avec les jeunes dans les pays africains, dans d'autres pays du Sud et avec les jeunes dans les pays du Nord pour dénoncer la dette, les prêts et les questions commerciales mondiales qui ont un effet négatif sur la pauvreté.

## **Pour honorer la Promesse**

Les fonds pour le réseau devraient être en place soit à la CEA, soit dans l'ONG internationale de jeunes qui sera choisie, au plus tard en mars 2001 et un rapport sera présenté au Sommet de l'OUA qui se tiendra à Abuja en avril 2001.

Une réunion de suivi pour faire rapport sur les progrès accomplis depuis le Forum et le Sommet des chefs d'Etat, devrait se tenir immédiatement avant le quatrième Forum mondial des jeunes, qui se tiendra à Dakar du 5 au 12 août 2001.

---

## **ANNEXE II**

# **DECLARATION DES ORGANISATIONS AFRICAINES DE LA SOCIETE CIVILE**

### **Préambule**

Nous, les organisations africaines de la société civile représentées au Forum de l'an 2000 pour le développement de l'Afrique, reconnaissons et applaudissons les efforts courageux qu'accomplissent continuellement les organisations communautaires, les groupes de personnes vivant avec le VIH/SIDA et leurs réseaux pour lutter contre la pandémie de VIH/SIDA. Nous exhortons nos gouvernements et la communauté internationale à reconnaître et appuyer ces efforts qui doivent également trouver un prolongement auprès d'autres organisations de la société civile.

Nous demandons également qu'une plus grande place soit faite aux personnes vivant avec VIH/SIDA, aux jeunes et aux médias, qui doivent être des partenaires essentiels de la lutte commune menée contre le VIH/SIDA.

Nous reconnaissons que le VIH/SIDA est la menace la plus redoutable qui pèse sur la génération africaine actuelle. Il représente une crise sociale, économique, culturelle et politique absolument générale. Le VIH/SIDA est une menace contre laquelle la société tout entière doit se mobiliser si nous devons la vaincre.

Nous sommes encouragés de constater que les dirigeants africains, au niveau national comme au niveau du continent, de même que les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux, sont conscients de l'ampleur du défi posé par le VIH/SIDA. Nous les exhortons à faire davantage et à mener une action qui soit à la mesure des efforts déployés par les Africains et les organisations africaines de la société civile. Nous leur demandons instamment d'instaurer de véritables partenariats avec la société civile africaine : c'est grâce à de tels partenariats que nous réussissons.

### **Un partenariat contre le VIH/SIDA en Afrique**

Nous, les organisations africaines de la société civile demandons à nos dirigeants, à notre société civile et à nos citoyens de forger un véritable partenariat et d'oeuvrer de concert pour vaincre le VIH/SIDA en Afrique.

Nous convenons qu'un simple plan d'action ne saurait venir à bout d'un tel fléau. Au lieu de cela, nous proposons un véritable partenariat, une grande coalition de dirigeants, d'organisations et d'individus à tous les niveaux, qui travailleraient tous de diverses manières dans un but commun : vaincre le VIH/SIDA.

Ce partenariat représente un défi pour nos dirigeants et il pose les principes de base d'une action collective.

### **Défis pour nos dirigeants**

**Nous, organisations africaines de la société civile, exhortons les dirigeants suivants à s'acquitter de leurs responsabilités :**

1. **Dirigeants politiques nationaux.** Nos dirigeants politiques nationaux ont pour responsabilité de :
  - Diriger en donnant l'exemple ;
  - Prendre la tête du combat contre la culture de crainte, de déni et d'ostracisme, notamment en encourageant la franchise au sein du gouvernement en ce qui concerne la séroposivité et en formulant des politiques appropriées pour les médias nationaux ;
  - Mener une politique pionnière de non-discrimination en matière d'emploi dans l'administration
  - Elaborer la législation nécessaire pour lutter contre des problèmes tels que la discrimination, en matière d'emploi tout particulièrement, et la violence, notamment sexuelle, à l'encontre des personnes vivant avec le SIDA, etc.;

- Prendre les mesures nécessaires pour qu'une stratégie de lutte contre le SIDA devienne une priorité nationale absolue pour toutes les branches du gouvernement.
2. **Dirigeants bénévoles et dirigeants de groupes de base.** Reconnaisant le rôle décisif que jouent dans la lutte contre la pandémie les dirigeants bénévoles et les dirigeants de groupes de base, notamment les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les jeunes, nous devons continuer à chercher et mettre en oeuvre des moyens de lutter contre le VIH/SIDA qui soient novateurs, efficaces et axés sur l'être humain.
  3. **Femmes dirigeantes.** Les dirigeantes, au sein des gouvernements, de la société civile et des organisations internationales peuvent jouer un rôle décisif pour mobiliser la société, donner des pouvoirs à leurs soeurs et modifier les attitudes et les comportements. Les dirigeants du sexe masculin ont la responsabilité d'encourager et de respecter les femmes dirigeantes.
  4. **Chefs religieux.** Les chefs religieux ont pour responsabilité de susciter une réponse morale et sociale au VIH/SIDA, en ce qui concerne par exemple les soins à prodiguer aux malades et aux orphelins, la négociation de nouveaux rôles masculins et féminins, l'intégration sociale des personnes vivant avec le SIDA, et la lutte contre l'ostracisme et les violations de droits de l'homme.
  5. **Dirigeants d'entreprise.** Les entrepreneurs, les hommes et femmes d'affaires, et, tout particulièrement, les dirigeants de sociétés transnationales, ont pour responsabilité envers leurs employés de prendre les mesures nécessaires pour réduire au minimum la transmission du VIH sur le lieu de travail, et de traiter sans discrimination les employés vivant avec le VIH/SIDA.
  6. **Dirigeants syndicaux.** Dans le respect des principes de solidarité et d'équité, les dirigeants syndicaux ont pour responsabilité d'informer les travailleurs sur la nécessité de se protéger. Ils doivent également fournir un filet de sécurité pour les séropositifs. Au niveau international, les dirigeants syndicaux ont pour devoir d'appuyer leurs camarades vivant en Afrique.
  7. **Dirigeants intellectuels.** Les professeurs, les chercheurs et les intellectuels célèbres ont la possibilité et la responsabilité de donner corps à la réflexion et à l'action.

8. **Dirigeants du secteur de l'éducation.** Les enseignants ont des responsabilités envers leurs élèves essentiellement, non seulement pendant la période des études mais aussi après, pendant toute la vie. Les enseignants devraient introduire un enseignement sur le VIH/SIDA dans le programme et ils devraient donner l'exemple, tant par leur conduite personnelle qu'en s'efforçant d'intégrer et de respecter les étudiants séropositifs et ceux qui s'occupent de membres de leur famille vivant avec le VIH/SIDA.
9. **Dirigeants sociaux et culturels.** Les personnalités du monde de la culture et les célébrités constituent un modèle et forgent l'opinion, tout particulièrement celle des jeunes. Elles peuvent avoir une influence positive sur l'environnement culturel.
10. **Les dirigeants des médias.** Les journalistes, les producteurs, les responsables d'émission, les animateurs de débats, les acteurs et les scénaristes de feuilletons populaires : toutes ces personnes et leurs institutions respectives doivent être mobilisées et éduquées. Elles doivent recevoir les moyens, de jouer des rôles importants
  - Informer le public;
  - Mettre fin au déni, à l'ostracisme et aux stéréotypes ;
  - Donner une voix aux personnes vivant avec le VIH/SIDA;
  - Favoriser la transparence.
11. **Les chefs militaires.** Les commandants de l'armée et de la police doivent s'assurer que les officiers et hommes de troupe ne transmettent pas le VIH. Ils ont également des devoirs à l'égard des officiers ainsi que des hommes séropositifs et de leurs familles.
12. **Les leaders internationaux.** Les dirigeants des organisations internationales, y compris les organisations africaines, les organismes de l'ONU, les gouvernements donateurs ou les institutions financières internationales, ont la responsabilité de réagir face à la crise du VIH/SIDA en Afrique et sont invités à appuyer avec générosité et équité les initiatives menées en Afrique. Les organisations internationales doivent donner l'exemple en matière de transparence et d'obligation redditionnelle et reconnaître les erreurs commises dans le passé à l'occasion des actions qu'elles ont menées pour faire face à la pandémie du VIH/SIDA.

## Les principes de base régissant le partenariat

**Nous, Organisations africaines de la société civile, souhaitons que l'accent soit mis sur les questions suivantes :**

1. **L'intégration des personnes vivant avec le VIH/SIDA.** Il n'est pas possible d'assurer la réussite des campagnes visant à faire face au VIH/SIDA sans la participation pleine et entière des personnes vivant avec le SIDA à tous les niveaux, y compris à ceux de l'élaboration et de l'exécution des politiques. Les personnes vivant avec le VIH/SIDA sont des êtres humains, des membres de la communauté et des citoyens dont les droits doivent être totalement respectés. Nous appelons à une participation à la fois globale, significative, forte, démocratique et immédiate.
2. **En finir avec le rejet, la stigmatisation et la discrimination.** Pour vaincre le VIH/SIDA, il est absolument nécessaire d'éradiquer toute forme de rejet, de stigmatisation et de discrimination. La discrimination se manifeste de différentes manières, dans l'emploi, le logement, l'éducation, les voyages à l'étranger, l'assurance, les soins de santé et les autres services sociaux ainsi que dans les droits des citoyens. Il est indispensable de créer une culture dans laquelle le VIH/SIDA ne soit plus synonyme de peur. Il est particulièrement important que les dirigeants séropositifs fassent preuve d'honnêteté et de transparence. L'hypocrisie et le culte du secret sont les meilleurs alliés du VIH/SIDA et donc nos ennemis.

Nous engageons nos gouvernements à mettre en oeuvre les principes directeurs internationaux régissant la question du VIH et des droits de l'homme et à mettre en place des mécanismes efficaces de suivi, y compris l'appui juridique nécessaire en vue de l'élimination de la discrimination *de jure* et *de facto* et la poursuite des personnes qui portent atteinte aux droits des personnes vivant avec le SIDA. Nous appelons tous les Africains, à titre individuel et en tant que citoyens et membres de familles et de communautés, à faire face aux défis que sont la promotion des relations sexuelles protégées, la promotion de l'équité entre les hommes et les femmes et la lutte contre les tabous culturels.

3. **La responsabilisation des femmes.** Plus de la moitié des personnes contaminées, par le VIH en Afrique sont des femmes. Les femmes et les filles sont particulièrement exposées en raison des inégalités entre les sexes qui existent sur les plans culturel, social, économique et politique. Il faut, à cet égard, combattre le viol, la violence sexuelle et la violence domestique. Les femmes et les filles doivent pouvoir

bénéficier des connaissances, des ressources et du pouvoir qui leur permette de refuser les relations sexuelles non protégées.

Il ne doit pas exister de doubles normes quand on parle du commerce du sexe. Les femmes ont également à leur charge les soins à prodiguer aux personnes atteintes du SIDA. Nous appelons, en conséquence, à l'élaboration d'un programme global permettant de garantir aux femmes la plénitude de leurs droits.

4. **Mobilisation et allocation des ressources.** Les pays africains sont pauvres. Ils peuvent cependant affecter davantage de ressources à la lutte contre le VIH/SIDA. Les mécanismes actuels permettant d'appuyer les efforts que mènent les OSC et les communautés sont largement insuffisants. Les ressources mobilisées et consacrées à la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique sont également très insuffisantes.

Aussi appelons-nous à la mise en place d'un financement direct des OSC et de leurs réseaux. Nous engageons également les chefs d'Etat africains à accorder la priorité aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans les domaines de la législation, de l'élaboration des politiques, du financement et de l'exécution des politiques dans tous les secteurs.

Les bailleurs de fonds internationaux qui disposent de ressources autrement plus importantes doivent, eux aussi, accorder la priorité aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA, y compris en ce qui concerne la prévention, la prise en charge et les traitements les meilleurs dont les malades doivent bénéficier.

Les gouvernements africains doivent considérer que c'est un engagement immoral d'accepter des prêts pour la lutte contre le VIH/SIDA, ils ne devraient jamais prendre un tel engagement au nom des citoyens. Nous appelons, les bailleurs de fonds à accorder seulement des dons.

Nous notons également que la lutte contre le VIH/SIDA nécessite la mise en place d'un environnement propice au développement économique et nous appelons, en conséquence, les créanciers internationaux à alléger immédiatement et en totalité la dette étouffante de l'Afrique et à fournir davantage de ressources pour assurer un développement équitable et durable du continent.

Les OSC devraient pouvoir vérifier que les engagements pris par leurs chefs d'Etat et de gouvernement de fournir davantage de ressources pour la lutte contre le VIH/SIDA, sont respectés. Plusieurs de nos dirigeants ont promis de mettre leur pays sur le pied de guerre contre ce fléau.

L'un des moyens de nous en assurer est de contrôler les dépenses à cet effet. Nous nous attendons à un accroissement des dépenses sur le VIH/SIDA, à une réduction des dépenses militaires au cours des 12 prochains mois et nous nous attendons à ce que les dépenses pour la lutte contre le VIH/SIDA dépassent les dépenses militaires. S'il en est ainsi, nos dirigeants nous auront administré la preuve qu'ils sont sincères.

- 5. La réduction de la transmission du VIH.** La transmission du VIH/SIDA peut être réduite par la mise en place de programmes d'éducation à grande échelle avec la participation des écoles, des organes d'information, des services publics d'enseignement, des tradipraticiens et des leaders religieux. Il est important que les jeunes puissent participer pleinement à ces opérations. Il faut également s'affaquer aux facteurs économiques qui conduisent les hommes et les femmes à des relations sexuelles risquées. Les préservatifs doivent être gratuits et disponibles partout.

Les MST doivent être traitées immédiatement et gratuitement. Les conseils bénévoles et des services de dépistage doivent également être disponibles partout et revêtir un caractère à la fois professionnel et confidentiel. Les traitements permettant de réduire au minimum la transmission du VIH de la mère à l'enfant doivent être disponibles en tous lieux.

- 6. Traitement.** Le traitement des séropositifs et des malades du SIDA est un droit humain fondamental. Il est également important dans toute stratégie globale de lutte contre le virus. Sans traitement permettant aux séropositifs et malades du SIDA de vivre plus longtemps, d'être en meilleure santé et d'être plus productifs, on ne pourra pas supprimer les stigmates liés au SIDA. A défaut d'espoir pour l'avenir nul ne se sournettra au dépistage.

L'Afrique ne peut se passer de 25 millions de ses citoyens alors que les soins et les médicaments qui permettent d'améliorer radicalement leur situation existent déjà. Nous n'acceptons pas que les médicaments nécessaires soient trop chers, la preuve étant faite que l'on peut les produire à un faible pourcentage de leurs prix actuels. Nous appelons les gouvernements africains et la communauté internationale à réclamer une baisse des prix qui rende ces médicaments abordables pour le commun des Africains et à faire valoir les clauses des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) afin d'utiliser d'autres mesures de substitution telles que la fabrication des médicaments génériques et les importations, dans le but de baisser les

prix autant que possible. Nous demandons d'élargir la liste des médicaments essentiels aux antirétroviraux et aux médicaments qui soignent les infections opportunistes. Nous dénonçons les moyens utilisés pour préserver les bénéfices exorbitants des sociétés pharmaceutiques au détriment des vies humaines.

7. **Soins.** Les Africains séropositifs et malades du SIDA méritent des soins de première qualité. Les organisations communautaires et les familles les prennent en charge à un coût exorbitant, en bénéficiant d'un appui minime. Nous demandons un appui conséquent à ceux qui prodiguent aux séropositifs et aux malades du SIDA des soins à domicile et au sein de la communauté. Nous réclamons une augmentation de l'assistance destinée au traitement et aux soins.
8. **Elaboration de vaccins.** Les Africains séropositifs et malades du SIDA et leurs communautés sont des partenaires dans les efforts d'élaboration de vaccins contre le VIH. Nous invitons les gouvernements africains à adopter la « Stratégie africaine du 14 juin 2000 pour un vaccin contre le VIH » afin de participer activement à la recherche mondiale d'un vaccin et faire en sorte que les collectivités puissent bénéficier du résultat positif des essais.
9. **Renforcement des OSC et de leurs réseaux.** Le véritable partenariat permettant de répondre efficacement à cette pandémie suppose des organisations de la société civile fortes, informées, compétentes et structurées. Nous appelons les gouvernements et la communauté internationale à appuyer, financièrement et techniquement, les OSC afin qu'elles jouent pleinement leur rôle.

### La voie à suivre

**Nous avons pour objectif commun et pour vision de déclencher un mouvement social regroupant toute la société civile et les gouvernements dans un partenariat véritable pour vaincre le VIH/SIDA. Nous avons pour point de départ, les efforts que déploient les OSC et leurs réseaux, y compris les organisations de séropositifs et malades du SIDA et de jeunes.**

Nous sommes conscients du fait que le VIH/SIDA traduit une crise de société et que toute réponse à y apporter efficacement doit être sociale, économique et politique. Créer un mouvement de masse revient à libérer les énergies créatrices du commun des mortels afin de leur permettre de prendre leur destinée en

mains. Le rôle central revient aux OSC. Les gouvernements devraient jouer leur propre rôle en élaborant une politique d'intérêt public qui crée un environnement propice au mouvement social. Les donateurs, y compris les institutions financières internationales, devraient accorder des ressources à l'appui des modalités qui ont été définies dans le programme africain.

Nous appelons, tous les participants au Forum à étudier le partenariat véritable auquel les organisations de la société civile sont parvenues et à le diffuser à travers des campagnes, une fois rentrés chez eux. Les gouvernements devraient diffuser ces idées par le biais des réunions, des directives et des médias. Les donateurs internationaux devraient appuyer ces efforts.

Nous exprimons notre gratitude au Président du Nigeria et au Secrétaire général de l'OUA pour avoir pris l'initiative de convoquer un Sommet extraordinaire de l'OUA sur la question du VIH/SIDA. Nous, OSC africaines, considérons qu'il s'agit là d'un grand pas en avant. C'est le signe que nos dirigeants accordent au VIH/SIDA tout l'intérêt qu'il mérite. Nous considérons que le Sommet correspond à un engagement irréversible: nous irons de l'avant à partir d'ici.

Pour maintenir l'esprit d'ADF 2000, nous préconisons que les recommandations du Forum, y compris le Consensus des OSC, soient transmises au Sommet d'Abuja et présentées à tous les chefs d'Etat comme une contribution importante. Dans l'esprit d'ADF 2000, nous demandons également que les OSC, y compris en particulier celles qui représentent les séropositifs et malades du SIDA et les jeunes, soient invitées à participer pleinement et à s'exprimer en leur nom propre au Sommet d'Abuja.

Nous, les OSC, nous engageons à élargir et renforcer notre réseau actuel ainsi que notre rôle de plaidoyer. Nous invitons l'OUA et la CEA ainsi que leurs partenaires, dans le cadre des activités post-ADF, à appuyer techniquement et financièrement les réseaux existant afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de leadership aux niveaux national, sous-régional, continental et mondial. A cette fin, nous proposons la création d'un point focal des OSC à l'OUA et à la CEA.

Nous, OSC africaines, y compris les séropositifs et malades du SIDA et les jeunes, réitérons notre engagement à être des partenaires actifs au sein d'un véritable partenariat pour la mobilisation sociale collective contre le VIH/SIDA en Afrique. Nous invitons nos dirigeants nationaux et continentaux et nos partenaires internationaux à appuyer nos efforts. Nous croyons, que si nous agissons ensemble, mus par un engagement honnête et un objectif commun, nous vaincrons la pandémie du VIH/SIDA sur notre continent.

---

## **ANNEXE III**

### **REUNION DU GROUPE SUR LA QUESTION DU GENRE**

#### **LES PROBLEMES DU GENRE**

##### **Par le groupe sur la question du genre**

Plusieurs questions très importantes ont été identifiées qui ont été jugées hautement prioritaires en ce qui concerne les défis au leadership d'un point de vue du genre.

##### **Accès aux médicaments**

La question de l'accès aux médicaments a été jugée de la plus haute importance. Qui décide des médicaments à mettre en circulation et comment ils doivent être distribués aux populations. Les responsables politiques doivent revoir la question des médicaments, et pas seulement pour les personnes vivant avec le virus du SIDA (PVVS), l'association et les actions de ces médicaments affectent gravement les femmes.

Dans la plupart des pays africains, les études et les essais réalisés sur les médicaments tels que l'AZT sont des programmes pilotes et servent souvent à démontrer l'efficacité de ces médicaments. Mais une fois le programme pilote achevé, les médicaments ne sont plus mis à la disposition des femmes qui en ont le plus besoin, notamment celles qui sont séropositives :

Il est nécessaire qu'il y ait des femmes décideurs, des mères et des femmes qui soient impliquées dans les travaux de lutte contre l'infection à VIH, pour veiller à ce que dans ces programmes pilotes, les personnes concernées comprennent le contenu de la recherche, des essais et des programmes auxquels elles vont prendre part. Des politiques sont requises pour protéger aussi bien la mère que l'enfant. De même, il convient de disposer de ressources pour traiter de la question de la transmission de la mère à l'enfant.

Les femmes doivent pouvoir avoir accès au préservatif féminin. Les études prouvent que ce produit est plutôt rare. Les hommes tout comme les femmes préfèrent le préservatif féminin. Les gouvernements devraient inclure les préservatifs féminins dans la fourniture de produits requis pour la lutte contre l'infection à VIH. Les gouvernements ne devraient pas accepter les arguments selon lesquels le préservatif féminin est trop cher. En conséquence, les femmes devraient être impliquées dans le processus de prise de décision pour la fourniture de ces produits. Jusqu'à présent, les pays développés ont décidé que seul le préservatif masculin serait disponible.

### **Questions d'éthique**

Plusieurs questions d'éthique ont été identifiées auxquelles les responsables doivent trouver des réponses :

- La question de la sexualité, un sujet tabou, doit être abordée pour les jeunes de 6-13 ans en ce qui concerne les rapports sociaux entre garçons et filles. Ces rapports sociaux doivent préparer les jeunes à vivre dans un monde où prévaut le SIDA. Les parents ont le devoir moral de ne pas se taire sur le VIH/SIDA et de ne pas le considérer comme un tabou social. Des cours d'éducation sexuelle incluant des questions sur le VIH/SIDA devraient être organisées ainsi que des cours à l'intention des enfants et des adolescents. Ces cours doivent démarrer dès à présent .
- L'allaitement maternel et les placebos
- L'avortement pour les femmes séropositives, dans de nombreux pays, elles n'ont pas le droit d'avorter.
- La discrimination à l'encontre des hommes et des femmes

### **Diffusion de l'information**

Le groupe sur la question du genre a souligné que le manque d'informations avait, contrairement aux hommes, des effets négatifs sur les femmes notamment dans les zones rurales.

La plupart du temps, les hommes dans les zones rurales n'ont pas accès au préservatif et les informations ne soulignent pas la vulnérabilité des hommes.

Il convient de cibler les communautés rurales et les femmes doivent être mobilisées pour assumer des responsabilités au sein de la communauté. Celles-ci permettront de faire passer plus facilement l'information dans les zones rurales.

### **Recherche biomédicale**

Qui sont ceux qui participent aux essais de la recherche biomédicale et dans quelles conditions celle-ci s'effectue-t-elle ? Quels sont les avantages que les africains tirent de cette recherche ? La plupart du temps ces avantages ne sont pas clairs et n'offrent aucune garantie en matière de soin et de soutien aux personnes concernées. Celles-ci ne sont pas informées des effets secondaires de la recherche et sont en conséquence exposées aux inconvénients qui en résultent.

Au vu de ce qui précède, les leaders ont la responsabilité de veiller à ce que la recherche biomédicale soit menée par des ressortissants du pays et que les informations provenant de cette recherche restent entre les mains des nationaux et soient mises à la disposition du public. Il faudrait plus d'études sur les femmes pour déterminer les raisons pour lesquelles les effets du VIH diffèrent selon qu'il s'agit des femmes ou des hommes et aussi de quelle façon les médicaments pour le SIDA affectent différemment les femmes.

### **Conseils et tests volontaires**

Il a été établi que lorsque les gens sont informés de leur statut sérologique, ils changent souvent de comportement. Le groupe sur la question de genre pense que les tests qui donnent rapidement les résultats ainsi que d'autres méthodes de test devraient être explorés. Un système de soin et de soutien devrait être mis en place. Certains membres du groupe ont proposé que les Chefs d'Etats et autres responsables hauts placés soient aussi testés pour écarter les problèmes de confidentialité.

Le groupe sur la question de genre a soulevé des considérations juridiques concernant la notion de rapports sexuels nonprotégés. Il a été souligné que ceux-ci devraient être considérés comme une infraction là où se commet le viol conjugal et de jeunes filles. Par conséquent, les dirigeants devraient prendre l'initiative d'adopter des lois qui protègent les femmes ou les hommes contre les rapports non protégés.

## **Action**

Le groupe exhorte les délégués à examiner toutes les stratégies proposées pour élargir les activités dans les pays respectifs afin de déboucher sur des approches favorables au genre. Tous les Etats devraient rendre compte du coût de l'ignorance de la question du genre dans la gestion du VIH/SIDA.

Par conséquent, le groupe sur la question du genre a adopté la position qu'aucune organisation, aucun secteur, aucun gouvernement, et aucun organisme international ne devrait avoir un programme qui n'intègre pas le VIH/SIDA. Ce principe doit constituer une composante et une obligation ; en d'autres termes, il doit être multi-sectoriel.

Il doit y avoir un effort déterminé à inclure les femmes dans le processus de prise de décisions. Elles devraient occuper 50% de toutes les positions gouvernementales et des autres organes de prise de décisions.

---

## **ANNEXE IV**

# **CONTRIBUTION PRE-FORUM TRIPARTITE DU BIT AU FORUM SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE 2000**

## **LE VIH/SIDA ET LE MONDE DU TRAVAIL**

### **Cadre juridique et d'action**

1. Les plans d'action nationaux ainsi que les politiques menées au niveau national doivent intégrer tous les éléments se rapportant au monde du travail, y compris les initiatives entreprises sur les lieux de travail au titre de la lutte contre le VIH/SIDA. Ces plans et politiques devraient être formulés en consultation avec les représentants tripartites du BIT.

2. Le BIT est appelé à élaborer en priorité un code international de bonnes pratiques sur le VIH/SIDA dans le monde du travail.
3. Les plans d'actions nationaux doivent mettre l'accent sur le lien existant entre le VIH/SIDA et la pauvreté et, en conséquence, tenir compte de l'importance de l'emploi productif et des activités génératrices de revenus dans les politiques et programmes destinés à lutter contre le VIH/SIDA.
4. Etant donné que les femmes sont beaucoup plus victimes du VIH/SIDA que les hommes, les programmes et les politiques de lutte contre le VIH/SIDA devraient tenir compte de l'interdépendance entre le genre et le VIH/SIDA et proposer des mesures permettant de réduire les inégalités entre les sexes.
5. Au niveau de l'entreprise, il faudrait que les employés et les travailleurs adoptent une approche conjointe en vue de faire face à l'exclusion sociale et à la stigmatisation en général et, en particulier, s'attaquent aux problèmes de discrimination.
6. Les questions se rapportant au VIH/SIDA devraient être intégrées dans les négociations collectives menées au titre du dialogue social.

### **Savoir-faire et paydoyer**

7. Le gouvernement devrait coopérer avec les partenaires sociaux dans le monde du travail en vue d'élaborer et de diffuser des informations sur le problème du VIH/SIDA et ses effets. Les partenaires sociaux peuvent jouer un rôle important à cet égard et il faudrait examiner tous les moyens permettant de collecter des données et des informations sur les lieux de travail, en respectant le principe de la confidentialité. En outre, il faudrait collecter des données sur les prestations aux employés, sur leur sécurité sociale ainsi que sur les coûts supportés par les employeurs dans la mise en œuvre des programmes de prise en charge et de soutien des malades du VIH/SIDA.
8. Des mesures d'incitation devraient être prises afin d'encourager le dépistage volontaire.
9. Des programmes de sensibilisation et de formation relatifs au SIDA devraient être élaborés, à l'intention du patronat et des travailleurs, dans toutes les entreprises ; pour qu'ils soient viables, ces programmes devraient bénéficier de l'appui des organisations patronales et de travailleurs.

10. Les initiatives d'information et de sensibilisation prises sur le lieu de travail devraient être diffusées dans toute la communauté afin de renforcer la lutte contre le VIH/SIDA.
11. Le BIT devrait collecter des informations sur les pratiques les meilleures dans le monde entier et les diffuser à ses représentants tripartites afin de soutenir la lutte contre le VIH/SIDA au niveau national. En outre, le BIT devrait organiser une réunion tripartite internationale pour encourager l'échange d'informations et d'expériences sur ces pratiques.

### **Renforcement des capacités et mobilisation des partenaires sociaux**

12. Le BIT devrait apporter son appui et son assistance technique aux organisations patronales et de travailleurs, ainsi qu'aux ministères du travail, afin de renforcer leurs capacités de mise en oeuvre effective des politiques et des plans d'action nationaux. En particulier, il faudrait former les délégués syndicaux et les éducateurs sociaux à gérer le VIH/SIDA sur le lieu de travail.
13. Le droit à la vie est un droit fondamental et toutes les mesures nécessaires devraient être prises pour le préserver. Les gouvernements africains sont donc invités à prendre les mesures qui s'imposent afin que les médicaments qui permettent de sauver et de prolonger la vie soient abordables et que l'on puisse produire des médicaments génériques à faible coût.
14. Dans le cadre de la mobilisation, par la communauté internationale, de ressources destinées à appuyer la lutte contre le VIH/SIDA au niveau mondial, il faudrait reconnaître le rôle clé des organisations patronales et de travailleurs et leur accorder, à travers le BIT, des ressources suffisantes afin qu'elles puissent appliquer les initiatives et les programmes sur le lieu de travail.